

Protocole d'accueil spécifique à notre camp de scoutisme Marseille Huveaune et Chavanne Camp 2021 La Planche

Ce protocole répertorie toutes les mesures qui seront prises sur le camp de Marseille Huveaune se déroulant du 9 au 30 juillet 2020 sur le site de La Planche

I. Référents covid

Comme demandé par le protocole sanitaire, plusieurs encadrants et intervenants sur le camp suivront la formation organisée par la nation éclaireur se déroulant courant juin 2021.

Cette formation permettra aux participants d'être au clair sur le protocole mis en place et son intérêt.

Parmi ceux suivant la formation, plusieurs d'entre eux seront nommés référent et adjoint covid. Ces référents ont pris conscience de la rigueur et vigilance nécessaire pour assurer au mieux l'endiguement du covid, leur rôle sera de transmettre, superviser et rectifier les mesures et protocoles sanitaires selon les mesures proposées par la nation et établies par le camp, et former les autres encadrants sur ces derniers.

Les référents s'assurent aussi que les besoins matériels engendrés par l'épidémie soient satisfaits à la hauteur des limites posées par l'organisation du camp.

Les référents connaissent les contacts utiles en cas de besoin, les symptômes pouvant permettre de déceler l'apparition d'un cas de covid et les protocoles en cas d'apparition d'un de ces cas.

Le numéro d'urgence national :
01 48 15 17 80

II. Accès au camp

Un questionnaire devra être complété par les parents de l'enfant ou le participant, une fois 6 jours avant le camp et une autre fois la veille. Ce questionnaire devra être fourni lors du départ.

Ce questionnaire est présent ici :

<https://docs.google.com/document/d/1I3C3cbUeUBd2b2dyjbeUHrsk614UfXzU/edit?rtpof=true>

Ce questionnaire permet de connaître l'état des enfants avant le camp, pour assurer qu'aucun participant ne soit affecté au début du camp.

Si le participant ou l'enfant répond "oui" à une question, il sera demandé un test pcr valide et négatif le jour du départ, ou un test antigénique trouvable en pharmacie s'il est trop tard pour faire un test pcr (camp dans moins de 72h).

Si le participant ou l'enfant répond "oui" à une des questions et ne montre pas de test pcr valide et négatif, il ne sera pas accepté au camp.

III. Masques

Le port du masque ne sera obligatoire que lors d'activités se déroulant dans des espaces clos, lors de passages en magasins ou autres pièces fermées en dehors du camp, et dans les véhicules de transport.

Il sera demandé aux parents ou représentants légaux de fournir environ 10 masques papier ou 3 masques en tissu ainsi qu'un petit flacon de gel hydroalcoolique avant le début du camp.

Le camp fournira des masques en cas d'oubli ou de pénuries aux participants du camp.

IV. Installations

Les enfants seront répartis entre les tentes disponibles au mieux des capacités matérielles. Dans les tentes, les enfants seront couchés en tête bêche, avec si possible leurs affaires posées entre eux.

Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains doivent être prévus à proximité des lieux d'accueil, des sanitaires, et des zones d'activités. A défaut, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

V. Nettoyage

Les tentes seront aérées chaque matin, en prenant soin d'aérer aussi les duvets et couvertures des enfants.

Le nettoyage des douches après le passage de toute une branche sera assuré par la branche en question avant le passage d'une autre branche ou d'un autre groupe.

Il sera aussi demandé de passer un coup d'éponge d'eau et de vinaigre blanc sur les surfaces communément utilisées (poignées, cuvettes, rambarde etc.) une fois par jour.

VI. Restauration

Chaque enfant et encadrant devra se laver les mains avant les repas.

Chaque encadrant, adulte et enfant participant à la préparation du repas se sera lavé les mains avant, et sera équipé d'un masque.

Le service des repas sera assuré par les cuisiniers tout en portant le masque.

Toutes les surfaces ayant servi à la préparation du repas et au repas en lui même seront nettoyées à l'eau et vinaigre blanc.

Les ustensiles et récipients seront nettoyés à l'eau chaude et au produit vaisselle.

VII. Prise de température

Une prise de température sera effectuée toutes les semaines sur chaque branche.

Chaque groupe revenant sur le camp après avoir été en contact avec des personnes venant de l'extérieur se fera prendre la température le lendemain.

VIII. Matériel

Le camp se chargera de fournir le matériel nécessaire à l'hygiène et le nettoyage.

Le camp fournira masque et gel aux équipes d'encadrement, d'intendance et de direction.

Les flacons de gels seront fournis par le camp.

Il sera demandé aux parents ou représentants légaux de fournir environ 10 masques papier ou 3 masques en tissu.

IX. Apparition des cas

Lors d'apparition de symptôme évocateur d'infection au covid, constaté par l'encadrement et vérifié par l'assistant sanitaire, le participant au camp en question sera isolé dans un lieu adapté le temps que sa prise en charge médicale soit organisée.

En cas de confirmation d'infection au covid par un test pcr et/ou un médecin, le participant ne pourra plus rester sur le camp.

Son départ sera assuré par les représentants légaux, par l'organisation du camp ou par ses propres moyens si le participant est majeur et véhiculé.